

Dossier pédagogique
Traverser
De Joël Akafou



Documentaire – Burkina Faso, France, Belgique - 2020

Thématiques : Migration, Jeunesse africaine, Politique d'accueil, Lien social, Europe, Mondialisation

Résumé

Touré Inza Junior, que ses amis appellent Bourgeois, a quitté la Côte d'Ivoire pour l'Italie en traversant la Méditerranée après être passé par le désert et la Lybie. Installé dans un camp de réfugié·e·s géré par une ONG, il attend impatiemment son visa temporaire afin d'organiser sa nouvelle vie, une procédure administrative qui peut prendre jusqu'à 3 ans. Cette attente lui paraît interminable, il se sent coincé et rêve de rejoindre la France. Il subit également les pressions de sa famille restée au pays qui l'ont aidé à payer son périple et qui compte sur lui pour envoyer de l'argent (des faits que sa mère ne manque pas de lui rappeler lors de leurs conversations téléphoniques). Il décide donc de tenter une nouvelle traversée, celle des Alpes cette fois, pour atteindre la France dans l'espoir d'y trouver plus d'opportunités.

Avec *Traverser*, Joël Akafou nous livre une fois de plus un film percutant sur les espoirs et les inquiétudes de la jeunesse africaine, et offre un témoignage poignant sur la réalité de la migration.

LE REALISATEUR



Né en 1986 à Bouaké en Côte d'Ivoire, Joël Akafou est diplômé d'un master 2 Réalisation cinéma de l'Institut Supérieur de l'Image et du Son de Ouagadougou, Burkina-Faso. Il a réalisé plusieurs courts métrages d'école, tant en documentaire qu'en fiction, dont *Nourah* qui a été sélectionné dans plusieurs festivals en Afrique: African Movie Academy Awards - Nigéria, FESTICAB – Burundi, FESTILAG – Côte d'Ivoire. Son premier long-métrage documentaire, *Vivre Riche*, a joui d'une excellente réception au sein de nombreux festivals de films internationaux. Il a notamment remporté le Sesterce d'Or Meilleur moyen-métrage à Visions du Réel de Nyon et le prix du meilleur documentaire du Festival International de Bruxelles en 2017 et a été sélectionné aux Etats généraux du film documentaire, à Lussas en 2017. *Traverser* fait suite à *Vivre Riche*, car

nous y retrouvons « Bourgeois », un des protagonistes principaux de *Vivre Riche*, dans son périple pour rejoindre l'Europe.

LA CÔTE D'IVOIRE



Superficie : 322460 km²
Population : 22,7 millions d'habitants
Croissance démographique : 2,4 %
Population urbaine : 51,4 %
Densité de la population :
 66 habitants/km²
Espérance de vie à la naissance : 51,9 ans
Indice de développement humain (sur 188 pays) : 155
Taux brut de scolarisation (enseignement secondaire) : 43.9%
PIB/hab (en prix courants) : 1598 dollars
Envois de fonds des migrants : 385 millions de dollars par année

Source : <https://www.jeuneafrique.com/pays/cote-divoire>

DECLARATION DU REALISATEUR, JOËL AKAFOU

C'est le deuxième documentaire que je réalise avec Bourgeois au centre de l'attention. Dans mon premier film, *Vivre Riche*, j'ai filmé un groupe de jeunes ivoiriens qui s'adonnaient à des arnaques de cœur sur internet avec des femmes européennes. Cela s'appelle le « broutage » dans mon pays, la Côte d'Ivoire. Parmi ces 4 jeunes gens, il y avait Bourgeois. Avant, ils arrivaient à vivre de ces arnaques sur internet et d'autres petits boulots. Mais le « broutage » est devenu plus difficile. Bourgeois a décidé de se rendre en Europe et a dû faire face aux dangers du voyage au travers du désert, de la Libye et de la

mer. Sa mère lui a donné toutes ses économies pour l'aider. En novembre 2016, j'étais en France quand Bourgeois m'a envoyé un message disant qu'il était en prison en Libye et me demandant de payer sa rançon. J'ai accepté de payer à la condition qu'il retourne chez lui. Il m'a alors dit : « Je préfère mourir en mer en essayant de rendre ma mère heureuse que mourir devant ma mère sans réussir ». Je l'ai retrouvé à Turin, où il était coincé entre la voie légale (vivre dans un camp pour migrants et attendre la décision de la commission pour réfugiés) et la traversée des Alpes. Puis, il a décidé de partir du camp afin de trouver un moyen de tenter la traversée sans se faire attraper par la police, et c'est ainsi que le film commence.

J'ai essayé de faire un film pour les personnes de ma génération qui pense qu'ils peuvent trouver un meilleur futur de l'autre côté de la Méditerranée, mais aussi pour les spectateurs occidentaux qui vivent aux côtés de ces flux migratoires. L'Eldorado dont Bourgeois rêve va être plus sombre que ce qu'il imagine. Avec *Traverser*, j'essaie de montrer un personnage fort, mais ambivalent, qui a mis le mot « honneur » au cœur de son parcours (l'honneur qu'il ne veut pas perdre face à sa mère s'il ne réussit pas à lui envoyer de l'argent pour l'aider), qui a des relations compliquées avec les femmes, mais qui est aussi quelqu'un qui incarne des aspects très importants des relations Nord-Sud. Bourgeois et ses amis nous font découvrir de près le quotidien des migrants qui se cachent dans les villes européennes, leurs ressentis envers les pouvoirs coloniaux et néocoloniaux, ainsi que le cauchemar qu'ils ont subi en Libye et sur les bateaux sur la mer.

ENTRETIEN AVEC LE REALISATEUR, JOEL AKAFU

Issu d'un article sur <https://www.arsenal-berlin.de/en/berlinale-forum/program-forum/main-program/traverser.html>

“Being as immersed with them is not possible for every filmmaker.”

How did you meet the main character of TRAVERSER?

I met Toure Inza Junior, alias Bourgeois, the main protagonist of my film, during the shooting of *VIVRE RICHE*, my first documentary, where I tried to grasp the life of young people called “brouteurs” (grazers) in Abidjan.

Why did you decide to keep filming Bourgeois after VIVRE RICHE?

A few months after I finished editing the documentary, Bourgeois decided to leave Abidjan and to start a long journey through the desert and the sea to come to France. I had lived very intimate moments with him and his friends. All of them became like brothers to me. It was quite difficult for me to know that he had decided to risk his life in order to save his family and provide them with money if he managed to come to Europe and find a job. So I decided to make another film about him.

You worked with a very small crew. Why?

Filming in the style of direct cinema, I tried to immerse myself into their lives in Italy, which they did not choose, and all the obstacles that they had to face. All the disillusion that came with it allowed me to better capture their feelings. And, above all, as we were kind of friends after our shared experience on the first film, that approach allowed me to avoid ruining their private life and becoming too obtrusive. In a sense, knowing the language they use, knowing the way they behave helped me render their own reality on screen. Without much filter.

In the middle of the shoot, a new government was formed in Italy, and the Northern League of far-right politician Matteo Salvini came to power. Did it influence your work?

Yes. At that point, Bourgeois became aware he had no other choice than to leave, even though he did not express it clearly. The pressure was high, and I was attacked during the shoot. I was arrested by the Italian security forces and they asked to watch my footage.

Why is it important for you, as an Ivorian filmmaker, to show your work in Europe?

My look at their migrant journey shows the lost illusions of these young African men. I tried to show how hard it was for them to make the journey, which is often full of death, loneliness, and disillusion, as well as how painful it is, for those who manage to land on European shores, to realise how illusory the Eldorado they believed in really is. I feel some pain when I think about how their countries, in Africa, can't manage to offer them something better.

What can be the impact of your film on an European audience?

Being as immersed with them is not possible for every filmmaker. It allowed me to grab some pieces of their real lives. Showing their faces to a European audience can contribute to fostering a debate about the impact the western world has on the conflict.

There is a strong moment in the film about their memories of their stay in Libya. Which impact did these conversations have on you?

Still today, I remember how much this must have been some kind of hell for them. Something that strikes me is how much they try to laugh about these events in order to escape the trauma, the deep trauma they live with.

LA PROBLEMATIQUE DE LA MIGRATION

Les causes de déplacements des populations, qu'il s'agisse de déplacements au sein de leur pays, de leur continent ou vers l'Europe, sont multiples et ancrées dans une longue histoire. Le terme même de « migration » recouvre des situations et des implications nationales et internationales diverses. Antil et al. (2016)¹ expliquent qu'on ne peut répondre à la complexité de la problématique par la simple gestion des frontières, ou l'externalisation de la question, comme semble tentés de le faire certains pays, comme l'Union européenne notamment.

Selon Amnesty International, jamais depuis la fin de la Seconde Guerre Mondiale, les personnes fuyant la violence, la faim et la misère n'ont été aussi nombreuses que ces dernières années. Face à cette situation, l'Europe se désengage de plus en plus de ses responsabilités, en verrouillant ses frontières terrestres et la Méditerranée. La Suisse n'est pas une exception.

La mobilité humaine du Sud vers le Nord est devenue un enjeu important des débats publics et politiques dans les pays occidentaux. Au fil des débats, toutefois, pointent Antil et al., l'image du migrant et celle de l'immigration ont subi une profonde distorsion. Dans cette perspective, l'Afrique est perçue comme un réservoir massif et problématique de migrants à l'égard duquel l'Europe devrait avoir une politique stricte et de contrôle de frontière.

Si l'on renverse la perspective, on se rend vite compte que la mobilité humaine sur le continent africain est plus complexe et ne se limite pas à un flux du Sud au Nord, et la migration économique y est en réalité très faible en comparaison à d'autres flux tel que les déplacés de guerre (qui se fait majoritairement à l'intérieur même des pays concernés ou du continent).

La migration économique ou migration de travail

La migration de travail est un type de migration humaine que l'on différencie de la migration pendulaire et de la migration de peuplement. Elle consiste en un déplacement de population en vue de

¹ Antil et al., 2016. « Migrations : logiques africaines », dans *Institut français des relations internationales*, n°1, pp. 11 à 23

trouver une activité rémunératrice pendant quelques jours, semaines, mois ou années dans la région d'arrivée, mais ce déplacement n'est pas nécessairement pensé comme une installation définitive. Toutefois, lorsque la famille d'un·e travailleur·euse ayant migré le ou la rejoint, la migration de travail se transforme très souvent en migration de peuplement.

La migration de travail est difficile à évaluer compte tenu du manque de chiffres pour le secteur informel et des « clandestins ». Néanmoins, on estime que ces flux migratoires concernent entre 100 millions et 200 millions de personnes. Contrairement à une idée-reçue largement répandue, la migration de travail n'a pas pour principale destination l'Europe ou l'Amérique du Nord. Par exemple, les chiffres de la migration en Afrique révèlent que la majorité des migrants africains ne quittent pas le continent. En Afrique comme ailleurs, la migration s'effectue avant tout à un niveau régional (selon Antil et al. (2016), en 2015, 52 % des migrants africains se trouvaient en Afrique, l'Europe n'en recevant que 27 %).

La migration de travail est reconnue comme bénéfique pour les pays de destination. Un article publié par la Commission économique pour l'Afrique² (ONU) rapporte que, d'expérience, les avantages de l'ouverture des frontières à la migration de travail l'emporte sur les impacts négatifs en termes de sécurité. Ce sont les pays de destination qui bénéficient le plus de la migration, essentiellement à travers l'augmentation de la population active, le renforcement de la performance économique ainsi que des gains de productivité. Par ailleurs, l'OIT souligne dans un rapport de 2014 qu'une augmentation de 3% des travailleurs·euses migrant·e·s provenant des pays dits du Sud vers les pays à revenu élevé du Nord se traduirait en 2025 par un gain de 356 milliards de dollars pour l'économie mondiale, ce qui représente une augmentation de 0.6% du revenu mondial³.

Pour les pays d'origine, ces flux migratoires jouent également un rôle central dans l'économie du pays en raison des mandats envoyés par les migrants à leur famille restée au pays. Pour nombreux pays africains, ce flux économique représente une des premières ressources financières du pays, devant l'aide au développement parfois. Les diasporas représentent également d'importantes dynamiques économiques par des initiatives de développement et la création d'entreprises dans leur pays d'origine (Antil et al, 2006, p. 19).

Dans certaines familles ou communautés, la migration d'une ou plusieurs personnes s'inscrit dans une stratégie de diminution des risques par la diversification d'activité au lieu de tout miser sur une activité agricole aux résultats incertains d'une année à l'autre. Ainsi, dans de nombreux cas, une famille ou une communauté entière contribue à réunir l'argent nécessaire au voyage d'un membre, misant beaucoup sur les possibles retombés économiques d'un travail dans une autre région économique (que ce soit dans un pays voisin ou plus lointain) et imposant ainsi une grande pression sur les épaules de celle ou celui qui entreprend le voyage.

Au niveau du continent africain, l'Union africaine a pris un ensemble d'engagements en matière de politique migratoire et fait des recommandations, depuis le Traité d'Abuja instituant la Communauté Economique Africaine (1991). Certaines de ces décisions complémentaires ont été adoptées par des chefs d'Etat. Parmi elles, le Plan d'action de stimulation du commerce intra-africain (2012) reconnaissant le rôle clé de la libre circulation des personnes et de la régulation de la migration de travail, et la Déclaration conjointe Afrique-UE sur les migrations et le développement, de Tripoli, (22-23 Novembre 2006). L'Assemblée de l'UA a adopté en 2015 une déclaration historique sur la migration pour « réaffirmer ses engagements antérieurs visant à accélérer la mobilité et l'intégration sur le

² <https://www.uneca.org/fr/stories/il-n%E2%80%99y-pas-de-crise-de-la-migration-africaine-mais-l%E2%80%99int%C3%A9gration-r%C3%A9gionale-est-une-n%C3%A9cessit%C3%A9>

³ Source : Rémi BARROUX, « 230 millions de migrants dans le monde, des flux qui ne cessent d'augmenter », Le Monde, 29 mai 2014. https://www.lemonde.fr/planete/article/2014/05/29/230-millions-de-migrants-dans-le-monde-des-flux-qui-ne-cessent-d-augmenter_4428870_3244.html

continent, à intégrer la migration dans le processus de développement tout en abordant la migration régulière et irrégulière »⁴.

PISTES DE REFLEXION EN CLASSE

1. Migration

Connaissez-vous la différence entre les différentes formes de migration définie par les institutions internationales ?

Tout d'abord, il faut différencier le terme migrant des termes réfugiés et demandeurs d'asile. Les réfugiés et les demandeurs d'asile représentent un déplacement de populations pour cause d'insécurité, de guerre, de persécution, etc. Ensuite, il est important de se rappeler que le terme migrant n'est pas réservé aux personnes venant d'un pays dit pauvre et installé dans un pays dit riche. Une personne originaire des Etats-Unis installée en Suisse est un·e migrant·e.

Il y a principalement 3 différentes migrations : la migration de peuplement, la migration pendulaire et la migration de travail (communément appelée la migration économique). Le terme migration économique, selon l'OIM (organisation internationale pour les migrations) peut désigner à la fois des personnes qui s'installent légalement dans un autre pays que son pays d'origine pour travailler et des personnes qui s'y installent illégalement mais pour le même objectif. La terminologie « migration de travail » désignerait uniquement les personnes dont l'entrée et le séjour sur le territoire d'un Etat étranger sont conformes au droit applicable.

Réfugié·e·s

« Sont désignées par le terme de réfugié·e·s les personnes qui fuient le pays dont elles ont la nationalité ou sont contraintes de le fuir pour se mettre en sécurité dans un autre pays. Comme elles ont quitté leur patrie, elles ne peuvent profiter des droits humains garantis par leur propre Etat. C'est la raison pour laquelle le droit des réfugiés garantit une protection internationale aux réfugié·e·s. La pierre angulaire du droit des réfugié·e·s est le **principe de non-refoulement**, point essentiel de la Convention de Genève relative aux réfugié·e·s, qui interdit à un Etat de renvoyer un·e réfugié·e dans un pays où sa vie pourrait être menacée. **L'élément central de la notion de réfugié·e est la crainte fondée de persécution.** Ainsi, le ou la requérant·e d'asile doit avoir déjà subi des préjudices sérieux d'une certaine intensité ou du moins en être menacé·e. » (Amnesty International)

Que connaissez-vous de la politique d'accueil des pays de l'Union Européenne en matière d'asile ?

→ **Rappeler le fait que 80% des réfugié·e·s dans le monde sont accueilli·e·s dans des pays dits du Sud.**

Selon Amnesty International, jamais depuis la fin de la Seconde Guerre Mondiale, les personnes fuyant la violence, la faim et la misère n'ont été aussi nombreuses que ces dernières années. Face à cette situation, l'Europe se désengage de plus en plus de ses responsabilités, en verrouillant ses frontières terrestres et la Méditerranée. La Suisse n'est pas une exception.

⁴ Source : Rapport sur les statistiques de la migration de la main-d'œuvre en Afrique en 2015
http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---africa/---ro-addis_ababa/documents/publication/wcms_575668.pdf

« Ce sont en première ligne **les gouvernements des pays d'accueil** qui sont responsables de la protection des réfugié·e·s. En Suisse, les requérant·e·s d'asile sont questionné·e·s sur leurs motifs de fuite par les Autorités cantonales ou fédérales. L'Office fédéral des migrations (ODM) décide si la personne avait des raisons suffisantes de fuir et si la demande d'asile peut recevoir une réponse positive. Avec la nouvelle Loi sur l'asile, il n'y aura plus d'entrée en matière sur les demandes d'asile si le requérant ou la requérante ne peut présenter dans un délai de 48 heures un titre de voyage ou des papiers d'identité, ou si leur absence ne peut pas être considérée comme crédible. La différence fondamentale par rapport à l'ancienne procédure réside dans le genre de papiers déposés. Des documents comme des permis de conduire ou des extraits de naissance ne suffisent désormais plus pour entamer une procédure d'asile. Ces dispositions renforcées contredisent cependant le cœur du droit des réfugié·e·s, selon lequel la protection des personnes persécutées doit être garantie. C'est à cette conclusion que parvient, dans une expertise, le professeur Walter Kälin, spécialiste reconnu internationalement en droit international public et en droit d'asile. Il considère la disposition renforcée comme «*contraire au droit international*» et «*constitutionnellement clairement disproportionnée*». La lutte contre d'éventuels abus passe ainsi avant la protection des personnes persécutées. » (Amnesty International). En 2019, une nouvelle loi sur l'asile est entrée en vigueur. Celle-ci prévoit des procédures d'asile accélérée dans les centres fédéraux pour requérants d'asile dans six régions. Dans le cadre des nouvelles procédures, les demandeurs d'asile bénéficient également de conseils et d'une représentation juridique gratuits. Toutefois, de nombreuses carences et défis perdurent, notamment l'accélération semble se faire au détriment de la qualité des décisions d'asile.

Depuis 2016, les demandes d'asile ne cessent de baisser en Suisse, notamment en raison de la fermeture partielle des frontières sur la route migratoire des Balkans – les quatre derniers mois de l'année 2015 avaient été marqués par une arrivée importante de migrants ayant emprunté cette route. Globalement, on constate que la Suisse ne constitue pas un pays de destination privilégié des migrants qui arrivent en Europe occidentale. Cette situation s'explique essentiellement par la politique d'asile restrictive en Suisse.

Source : site d'Amnesty International

Quels sont, à votre avis, les 6 premiers pays de provenance des migrants en Suisse ?

→ **Proposer aux élèves de les noter sur un papier, puis de relever les résultats au tableau pour les comparer.**

Selon le site d'Amnesty Internationale qui rapporte les chiffres du secrétariat d'Etat aux migrations : Erythrée, Syrie, Afghanistan, Guinée, Sri Lanka, Somalie, Irak, Turquie, Nigéria, Géorgie.

S'il y avait lieu de partir votre région, dans quel pays voudriez-vous vous installer? Choisissez-vous la Suisse ? Pourquoi oui, pourquoi non ?

→ **Relever les réponses des élèves et les noter au tableau. Discuter ensemble des raisons qui les ont motivés à choisir un pays plutôt qu'un autre.**

Sécurité sociale, système social gratuit, richesse économique, système démocratique, paysages, système éducatif, accès au travail, etc.

Visitez ce site avec vos élèves et consultez les statistiques de migrations par pays. Echangez sur les résultats (surprenants, attendus, etc. ?)

<https://www.iom.int/fr/la-migration-dans-le-monde>

2. La vie de migrant

Comment est-ce que Bourgeois vit en Italie ?

Semble-t-il accepter sa situation ?

Il ne parvient pas à se faire à l'idée de devoir attendre plusieurs années pour la réponse du service pour les réfugiés. Il semble également ne pas pouvoir tenir en place et il a besoin de se sentir libre, ne pas dépendre du cadre du camp de migrants dans lequel il vit, et avoir besoin de poursuivre une vie qui semble normale (visiter avec ses amis, entretenir une relation romantique, ne pas avoir de couvre-feu, etc). Ainsi que Bourgeois le dit à l'un de ses amis « on est venu chercher un avenir meilleur, pas rester assis au campo ».

Quelles contraintes sa vie de migrant et de demandeur d'asile impose-t-elle selon vous ?

Que pouvez-vous dire de ses relations sociales et de la distance avec sa famille (en particulier sa maman qu'il a régulièrement au téléphone) ?

Beaucoup d'amour, un lien visiblement fort avec sa maman. La « maison » semble lui manquer (un appel lui provoque une forte émotion qu'il peine à contenir). Toutefois, sa famille, et surtout sa maman, lui met la pression pour qu'il trouve une situation stable en Europe et qu'il puisse envoyer de l'argent au pays et ainsi aider sa famille à subvenir à ses besoins.

Qu'avez-vous pensé de la scène où Bourgeois et ses amis parlent de leur expérience en Lybie, de l'Eldorado Européen et des conditions de vie en Afrique ?

Bourgeois a déjà subi l'emprisonnement en Lybie, risqué sa vie en traversant la méditerranée et prend maintenant des risques en tentant de traverser les Alpes en Hiver. Jusqu'où pensez-vous qu'il est prêt à aller pour trouver une meilleure vie et pour pouvoir envoyer de l'argent à sa famille ?

Le réalisateur, Joël Akafou, a expliqué lors d'une présentation du film : « Il m'a sorti cette phrase, devenue un maître-mot pour une certaine jeunesse en Côte d'Ivoire qui était : mieux vaut mourir sur la mer que de mourir devant ma mère. Quand quelqu'un part de chez lui et que dans sa tête il est déjà mort, il n'a plus peur. Ces jeunes n'ont peur de rien, ils ont perdu leur âme sur la Méditerranée. Pour lui, ce n'est pas la neige qui allait être un obstacle. »

Sa mère a utilisé toute ses économies pour permettre à Bourgeois de partir, elle s'est même endettée pour payer la rançon en Lybie et le faire sortir de prison. Il est le membre de la famille choisi pour tenter de trouver un avenir meilleur et ainsi permettre à toute la famille une vie moins difficile grâce à l'envoi d'argent. C'est son devoir de trouver cet avenir meilleur, d'honorer sa famille et de réussir à tout prix.

Source : <https://www.dw.com/fr/berlinale-2020-livoirien-jo%C3%ABl-akafou-raconte-lenvie-dailleurs-des-jeunes/a-52531026>

3. Le Film

Comment se manifeste la présence du réalisateur dans le film ? Est-ce que l'on entend sa voix ou est-ce que l'on voit son image ?

Non, on ne l'entend jamais parler et on ne perçoit pas de signe de sa présence ou de celle de la caméra dans le film.

Quels sont les éléments qui peuvent être ajoutés au montage dans un film documentaire pour orienter et informer le spectateur.

- De la musique, pour orienter la lecture du film, donner une certaine ambiance et amplifier le message émotionnel
- Une voix off ou un commentaire pour orienter la lecture des images
- Des textes pour donner le nom, la fonction d'un personnage ou situer les lieux dans lesquelles les images ont été tournées
- Des images d'archives pour illustrer certains propos ou offrir des éléments de contexte historique (mais un film documentaire peut également utiliser les images d'archives pour construire le propos et la narration)

Dans ce film, des éléments ont-ils été ajoutés au montage ?

Un passage comprend une voix-off. Il s'agit de la mère de Bourgeois qui exprime à quel point la famille compte sur lui. Ce passage et l'utilisation des paroles de la mère de Bourgeois servent à mettre l'emphase sur les raisons du départ et du périple de Bourgeois, mais aussi pour montrer la pression qui repose sur ses épaules et qui participe à le faire prendre des risques pour rejoindre d'abord l'Europe, puis la France.

Pensez-vous qu'il a été difficile pour le réalisateur de tourner ce film, de créer une relation de confiance avec les protagonistes et de suivre Bourgeois dans son voyage ? Oui, non, pourquoi ?

Joël Akafou a rencontré Bourgeois dans le cadre de son précédent film, *Vivre Riche*, pour lequel il a suivi le quotidien de 4 jeunes hommes ivoiriens, dont Bourgeois, qui pratiquaient ce qui s'appelle le « broutage », une forme d'arnaque sur internet qui joue sur la construction d'une relation amoureuse à distance avec des femmes européennes. Mais ces arnaques ont fini par ne plus pouvoir faire vivre ces jeunes gens, et Bourgeois a décidé de partir pour rejoindre l'Européen. Il a contacté Joël Akafou une fois arrivé à Turin, c'est là qu'Akafou a commencé à préparer son projet de film pour *Traverser*. Il a ainsi joui d'une relation privilégiée et d'une amitié tissée avec Bourgeois avant le tournage de ce film.

Quel est, selon vous, le point de vu du réalisateur, Joël Akafou, par rapport à la thématique du film ? Pourquoi pensez-vous qu'il a choisi de réaliser ce documentaire ?

Selon les propres mots de Joël Akafou : « J'ai essayé de faire un film pour les personnes de ma génération qui pense qu'ils peuvent trouver un meilleur futur de l'autre côté de la Méditerranée, mais aussi pour les spectateurs occidentaux qui vivent aux côtés de ces flux migratoires. L'Eldorado dont Bourgeois rêve va être plus sombre que ce qu'il imagine. Avec *Traverser*, j'essaie de montrer un personnage fort, mais ambivalent, qui a mis le mot « honneur » au cœur de son parcours (l'honneur qu'il ne veut pas perdre face à sa mère s'il ne réussit pas à lui envoyer de l'argent pour l'aider), qui a des relations compliquées avec les femmes, mais qui est aussi quelqu'un qui incarne des aspects très importants des relations Nord-Sud. Bourgeois et ses amis nous font découvrir de près le quotidien des migrants qui se cachent dans les villes européennes, leurs ressentis envers les pouvoirs coloniaux et néocoloniaux, ainsi que le cauchemar qu'ils ont subi en Libye et sur les bateaux sur la mer. »

Que pensez-vous de la façon dont le film se termine ? Vous attendiez-vous à une telle fin ?

Que retirez-vous de ce film ?

POUR ALLER PLUS LOIN

1. Un petit lexique permettant de faire la différence entre requérant d'asile, réfugié, déplacé, migrant, travailleur itinérant.
<https://www.amnesty.ch/fr/themes/asile-et-migrations/faits-chiffres-et-notions-de-base/les-principales-notions>
2. Explication sur les nuances de la terminologie migratoire
<https://www.fmreview.org/fr/destination-europe/pace-severance>
3. Site interactif imaginé par l'association genevoise Vivre Ensemble visant à questionner les préjugés sur l'asile en 9 questions-réponses.
<http://www.asile.ch/prejuges/#1>
4. Article « Libye : les nouvelles routes privilégiées par les migrants africains »
<https://www.jeuneafrique.com/mag/739116/societe/infographie-libye-les-nouvelles-routes-privilegiees-par-les-migrants-africains/>
5. Informations chiffrées sur les flux migratoires vers l'Europe :
<https://migration.iom.int/europe?type=arrivals>
6. Article « De retour de Libye, des migrants camerounais racontent « l'enfer »
<https://www.jeuneafrique.com/495391/societe/de-retour-de-libye-des-migrants-camerounais-racontent-lenfer/>
7. Article « En Libye, on vend des migrants africains sur des « marchés aux esclaves »
<https://www.jeuneafrique.com/429217/societe/libye-on-vend-migrants-africains-marches-aux-esclaves/>